



*Commission paritaire nationale de
l'emploi et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 15 avril 2013 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP produits cosmétiques et d'hygiène

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **PARIS** (75) à :

ADOLPHE PIERRE Cynthia
ATCHAOUI Nadia
BASTOS PEREIRA Maria Cécilia
BUISSART épouse BEN MHEMED Odile
BALIS épouse FASOL Sylvie
NADJIMI épouse HAFEZ Anaïs
MAGNIEZ Aurélien
MERDJAN Emilie

Fait à Paris, le 15 avril 2013
le président de jury,
Daniel BURLET

Pour le président,

Michel LE DIRÉACH
Secrétaire de la CPNEFP